

■ Mémento

Le Républicain Sud-Gironde

25 cours des Fossés - BP 80016, 33211 LANGON Cedex
langon@lerepublicain.com - 05.56.76.21.72.

VOTRE CORRESPONDANTE

Muriel Tullet (06.11.69.36.62 - muriel.tullet@gmail.com)

PETR. Alain Leveau réélu à la présidence



Lise Capeyron, Alain Leveau et Hélène Bancelin.

Conséquence de la fusion de plusieurs communautés de communes du Pôle d'équilibre territorial et rural du cœur Entre-deux-Mers (PETR) et de l'arrêté préfectoral définissant le nouveau périmètre du pôle, le PETR a voté le renouvellement de son président et ses vice-présidents. Alain Leveau, maire de Bellebat, a été réélu pour la troisième fois à la présidence, jusqu'en 2020.

Stratégie de territoire initiée par le bureau et le comité syndical, et construite avec les communautés de communes et la société civile, l'intitulé Ambition 2030 va commencer à être élaboré. « Ambition 2030 aura pour but de relancer l'économie et avoir un territoire rural et semi-urbain homogène, dans une cohésion de territoire sociale et solidaire. Il s'agira d'aider les personnes en difficultés, redonner du travail et donner les possibilités aux communes de vivre et maintenir leurs services », présente le président. Il ajoute qu'avec Ambition 2030, l'économie de l'Entre-deux-Mers, au-delà du PETR, pourra être considérée. Tout comme envisagé le travail avec les autres PETR et entre ruralité et villes.

Une nouveauté porte au bureau sur un vice-président supplémentaire issu de la CdC du président. Avec six intercommunalités, six vice-présidents

ont donc été élus : Pierre Barriant (CdC du secteur de Saint-Loubes), Bernard Pages (CdC du Créonnais), Marc Avinen (CdC les Coteaux Bordelais), Valérie Paraboschi (CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers), Jocelyn Doré (CdC de Podensac, Coteaux de Garonne, Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions) et Michel Brun (CdC rurales de l'Entre-deux-Mers).

144 projets

Contrat établi entre le pôle, l'État et le Département pour 2017-2020, le premier contrat de ruralité figurait aussi à l'ordre du jour de la réunion. L'État sélectionnera les projets éligibles des CdC et des communes qui bénéficieront de financements de l'État et de la Région. « Ce sont des fonds pour des projets ruraux et périurbains.

144 projets de communes et de CdC sont parvenus au PETR, en majorité par les communes », poursuivent Hélène Bancelin, la directrice, et Lise Capeyron, la chargée de communication.

Le rapport d'activités 2016 porté sur les services espace info entreprendre, espace droit des sols, habitat et urbanisme durables et accompagnement aux financements de projets (coûts des services et recettes de 617.875€).

Muriel Tullet